

---

**TR: Observation défavorable dans le cadre de l'enquête publique pour l'installation de 4 éoliennes entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes**

1 message

---

**pierregoblet@skynet.be** <pierregoblet@skynet.be>

15 avril 2026 à 22:45

À : Fabrice Henry &lt;vtt.brice@gmail.com&gt;, Carlo PIUSSI &lt;carlo.piussi@gmail.com&gt;

Voici le courriel envoyé à Madame Cadrobbi par Lucile Loewer.

**De :** Lucile Loewer

**Envoyé :** mardi 7 avril 2026 11:13

**À :** [agnes.cadrobbi@thuin.be](mailto:agnes.cadrobbi@thuin.be) <[agnes.cadrobbi@thuin.be](mailto:agnes.cadrobbi@thuin.be)>

**Objet :** Observation défavorable dans le cadre de l'enquête publique pour l'installation de 4 éoliennes entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes

Madame Cadrobbi,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant le projet d'implantation de quatre éoliennes sur le territoire de la commune de Thuin, à proximité immédiate de la Distillerie de Biercée, nous souhaitons formuler, par la présente, une observation défavorable à la réalisation de ce projet.

Tout d'abord, il convient de souligner que le site concerné s'inscrit dans un environnement paysager de grande qualité, caractérisé par son authenticité rurale et son harmonie visuelle. L'implantation d'éoliennes de grande hauteur entraînerait une déformation significative de l'esthétique du paysage, rompant avec les lignes naturelles et le caractère rural du lieu. Cette altération visuelle serait d'autant plus préjudiciable que le site est reconnu, par l'AWAP, comme "Patrimoine Remarquable".

Ensuite, l'installation d'un parc éolien à proximité immédiate de la Distillerie porterait atteinte à la mise en valeur de ce site remarquable, tant sur le plan de son image que de son attractivité. Une telle infrastructure industrielle est difficilement conciliable avec la préservation et la promotion du patrimoine et du volet artisanal de notre production.

Par ailleurs, le projet soulève des préoccupations importantes en matière de nuisances sonores. En particulier, la proximité des éoliennes avec les espaces extérieurs du restaurant « La Grange des Légendes », susceptible d'altérer de manière significative le confort des clients. Le bruit aérodynamique et mécanique généré par les installations pourrait nuire à la qualité de l'expérience proposée, notamment en terrasse, où le calme et la quiétude constituent des


Au regard de l'ensemble de ces éléments, il apparaît que ce projet présente des incidences négatives importantes, tant sur le plan paysager que patrimonial, environnemental et socio-économique. Dès lors, nous estimons que son implantation à cet endroit précis n'est pas opportune et mérite d'être reconsidérée.


Nous vous remercions de l'attention portée à la présente observation et vous prions d'agréer, Madame Cadrobbi, l'expression de notre considération distinguée.




**LUCILE LOEWER**

*Directrice des opérations*

 +32 (0) 472 44 11 14

 +32 (0) 71 59 11 06

 [loewer.l@distillieriedebiercee.com](mailto:loewer.l@distillieriedebiercee.com)

 Rue de la Roquette 36 - 6532 Ragnies (Thuin)

---



Sans virus.[www.avast.com](http://www.avast.com)